



Rapport de la Commission de gestion

La Commission de gestion s'est réunie le 6 juin 2024, elle était composée de Messieurs Steeve Duvoisin, Patrick Aerny et William Montagrín.

Celle-ci a été mandatée pour étudier le **préavis municipal n° 01 /2024 concernant les comptes de l'année 2023**.

Pour la Municipalité, notre syndic Monsieur André Cachin était assisté de Monsieur Jean-Michel Brand, notre nouveau boursier. Nous les remercions pour les réponses à nos diverses questions et la qualité du travail fourni.

Lors des dernières années, des efforts certains ont été entrepris pour améliorer la lisibilité et le travail d'analyse des comptes dans l'objectif de développer un véritable outil de gestion pour notre commune. Aujourd'hui l'expérience et l'expertise de Monsieur Brand nous ont amené à consulter un rapport très complet sur les comptes 2023, répondant aux attentes de la Municipalité et celles de la Commission pour un **véritable outil de gestion financière**.

En particulier l'introduction de **ratios financiers**, sur plusieurs années, incluant des notes qualitatives selon la méthode de la direction générale des finances communales, permet dorénavant de suivre de manière synthétique la qualité et les points d'attention des finances de la commune. Pour les membres du Conseil qui digèrent les chiffres, nous vous recommandons vivement la lecture de l'analyse des comptes, chapitres 9 à 12.

Par la lecture de ces ratios nous avons pu constater que la **note financière moyenne de notre commune sur 5 ans est très bonne**, en comparaison avec d'autres communes.

Nous avons ensuite été en mesure de mettre l'accent sur le point d'attention en 2023, à savoir notre marge d'autofinancement, témoin de notre capacité financière à assumer en particulier les charges de nos préavis sans recourir à l'emprunt (voir pp 8 et 22). Conséquence des nombreux chantiers de la législature en cours, **cette marge d'autofinancement est actuellement sous pression** mais devrait se stabiliser dans les prochaines années puisque les gros travaux prévisibles sont réalisés ou en cours, hormis le toit du clocher...

La Commission a ensuite relevé les points suivants :

L'introduction de **données chiffrées par habitant** est très intéressante. Actuellement uniquement concernant la dette, nous suggérons de compléter les prochains rapports avec d'autres données par habitant concernant les différentes charges et produits. Parler millions c'est bien, parler de francs par tête de pipe, c'est parfois plus explicite ...

En lien avec le point sur l'autofinancement cité plus haut, le **suivi financier des préavis** nous donne une information chiffrée de la situation. Nous suggérons d'y ajouter les commentaires explicatifs, en particulier lors des dépassements de budget. Pour cette année 2023 nous avons reçus les informations expliquant les dépassements pour la rue des Fontaines et les Petites Fauconnières.

Le point 12 du rapport – appréciations globales – fait référence aux **financements spéciaux** liés aux comptes des ordures ménagères, épuration et service des eaux, en particulier l'équilibre financier nécessaire à chacun d'eux, ce qui n'est pas le cas actuellement. Notre syndic nous informe que des actions sont en cours, dont un nouveau règlement sur la gestion des déchets, pour ré-équilibrer la gestion et le financement de chacun de ces postes.

Dernière remarque, le **rôle de la Commission de Gestion** qui a été rediscuté ce 6 juin dernier. Avec un tel rapport à l'appui, la commission peut mettre sa priorité sur le fonctionnement et la gestion des différents dicastères de la commune et moins sur le contrôle des chiffres et opérations comptables, en charge de la fiduciaire.

Dans ce contexte nous suggérons que lors de prochaines séances du Conseil, des présentations plus spécifiques, incluant des données chiffrées de gestion, soient présentées pour information par l'un ou l'autre des dicastères. Par exemple pour les bâtiments, la gestion des forêts, les pâturages, etc... La Commission est à disposition pour discuter de la forme à donner à ces présentations.

Pour terminer, la Commission remercie le Municipal en charge et notre nouveau boursier pour ce nouveau rapport très complet.

En conclusion, la Commission de gestion recommande au Conseil d'approuver les comptes de l'exercice 2023 tels que présentés.

Orges, le 16 juin 2024

Le rapporteur : Patrick Aerny

Signature des membres de la Commission de gestion :

Patrick Aerny



Steeve Duvoisin



William Montagrin

